



**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-PAULE  
MRC DE LA MATANIE**

## **AVIS PUBLIC**

### **PROMULGATION**

---

**RÈGLEMENT NUMÉRO 401-22, INTITULÉ « RÈGLEMENT FIXANT LES  
TAUX DES TAXES ET DES TARIFS POUR L'EXERCICE FINANCIER 2022 ET LES  
CONDITIONS DE LEUR PERCEPTION »**

---

**AVIS PUBLIC** est par les présentes donné, par la soussignée, que le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Paule a adopté, lors de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> février 2022, le Règlement numéro 401-22, intitulé « Règlement fixant les taux des taxes et des tarifs pour l'exercice financier 2022 et les conditions de leur perception ».

**QUE** toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement, au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

**FAIT À SAINTE-PAULE**, ce 9<sup>e</sup> jour du mois de février 2022.

La directrice générale  
et greffière-trésorière,

*Mélissa Levasseur*  
Mélissa Levasseur

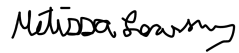
---

**Certificat de publication**

Je soussignée Mélissa Levasseur, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Sainte-Paule, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-dessus conformément à la loi, le 9 février 2022.

**FAIT À SAINTE-PAULE**, ce 9<sup>e</sup> jour du mois de février 2022.

La directrice générale  
et greffière-trésorière,



Mélissa Levasseur

---